

Compte rendu
Réunion CCA du 28 juin 2022

Auteur du compte rendu : Brigitte MASDOUMIER

Diffusion :

CCAS

VILLE

Externe



Présents : Mme Schreiber, conseillère municipale déléguée aux handicaps et aux accessibilités, présidente de la CCA – Mme Chauveau, adjointe déléguée à l'action sociale, aux solidarités et à la ville inclusive ; vice-présidente du ccas – Mme Guichon, conseillère municipale déléguée aux liens intergénérationnels, aux séniors et au café des aidants - M. Beaufils, conseiller municipal délégué aux bâtiments communaux - M. Zéli, APF –M. Leterme APF – Mme Touron, présidente APIDEV– Mme Nouvel, assistante de délégation APIDEV (Accompagner, Promouvoir et Intégrer les Déficients Visuels) – Mme Blaudier, animatrice Groupement d'Entraide Mutuelle - le kiosque 12 – Mme Solana Finck, vice-présidente Club Libournais Retraite Sportive - M. Delugin, technicien direction gestion du patrimoine – M. Murville, responsable pôle infrastructures – Mme Fourcaud, chef de service Résidences Autonomie et animation séniors - Mme Masdoumier, Mission handicaps CCAS / Mission santé publique CIAS

Personnes excusées : M. Halhoul, conseiller municipal délégué à la voirie et au Centre Technique Municipal– Mme Gabarros et Mme Roque, APEI – Mme Germon, Retraite sportive -

Destinataires : Présents – Personnes excusées

Documents joints :

Ordre du jour

- Démarche ville inclusive
- Le séminaire accessibilité du 23 mai 2022
- La démarche Réseau Ville Amie des aînés et son plan d'actions

Libourne ville inclusive

Le projet politique de la nouvelle mandature comporte nombre d'engagements ayant pour ambition de faire de Libourne « une Ville Inclusive ».

L'inclusion est un effort démocratique afin que chaque citoyen puisse participer à la vie en société, selon le principe d'équité. Ainsi au-delà de l'intégration, l'inclusion consiste à proposer un environnement et un ensemble de services partagés par le plus grand nombre possible. De ce fait, plus la ville identifiera les besoins spécifiques dans ses propositions, plus elle sera naturellement inclusive.

L'inclusion est une démarche transversale qui touche toutes les politiques municipales. L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et/ou les personnes vieillissantes est l'un des tous premiers défis à relever.

Nous retrouvons ainsi deux thématiques dans la ville inclusive :

- L'accessibilité avec le séminaire du 23 mai 2022 à la demande de Monsieur le Maire
- La labellisation Ville Amie des Aînés.

L'ambition de la Ville de Libourne s'inscrit dans un objectif de faire de Libourne une ville inclusive au sens large du terme. L'inclusion peut être entendue comme l'adaptation de la société afin d'accueillir TOUS les individus, dans leur diversité. Nous prenons en compte ainsi les difficultés de tous ; c'est ainsi qu'à l'expression personnes âgées et en situation de handicaps, nous faisons référence aux « personnes empêchées ».

Voici la définition sur laquelle s'appuie notre démarche :

« Une ville inclusive et accessible est un lieu où chacun, indépendamment de ses moyens économiques, de son genre, de son appartenance ethnique, de ses capacités, de son âge, de son identité sexuelle, de son statut migratoire ou de sa religion, est habilité à participer pleinement aux opportunités sociales, économiques, culturelles et politiques que les villes ont à offrir. » Cité et Gouvernement locaux unis

La collectivité a désigné le CCAS pilote de cette démarche sous la coordination d'une gouvernance politique assurée par Sandy Chauveau, Vice – présidente du CCAS, Adjointe notamment à la Ville Inclusive et d'une gouvernance opérationnelle assurée par David Barreau, Directeur du CCAS. Le directeur est accompagné par les deux référentes CCAS sur cette thématique Emmanuelle Fourcaud et Brigitte Masdoumier. Pour chaque thématique le CCAS s'appuiera sur des référents élus et techniciens.

Le CCAS et la ville de Libourne sont accompagnés pour 3 ans par le cabinet Généracio dans cette démarche, initiée en 2019.

Le cadre retenu en termes de thématiques est celui proposé par l'OMS à travers la démarche « Ville Amie des Aînés ». Il s'agit des thématiques suivantes, dont la conjonction permet de travailler sur l'ensemble de l'environnement de vie des habitants de Libourne

1. Habitat
2. Transport et Mobilité
3. Aménagements extérieurs et bâtiments
4. Information et communication
5. Culture et loisirs
6. Lien social et solidarité
7. Participation citoyenne et emploi
8. Autonomie services et soins

complété par la thématique
9. Enfance et petite enfance.

Le séminaire accessibilité du 23 mai 2022 (voir pièce jointe power point séminaire accessibilité)

Pour concrétiser cette préoccupation de l'accessibilité au sein de l'action municipale, Monsieur le Maire a souhaité organiser un séminaire avec tous les élus, ayant pour objectifs, en lien avec les réponses des différents services de :

- Inventorier les actions et opérations déjà mises en œuvre au sein des différentes délégations
- Statuer sur leur maintien et leur développement
- Envisager celles à venir en 2022 et/ou à l'échéance du mandat.
- Sensibiliser tous les élus à l'importance d'envisager les différentes politiques sur le prisme de l'accessibilité.

Après un état des lieux effectué auprès des différents services, ont été définis :

- 3 axes de travail
 - L'accessibilité des lieux
 - La participation à la vie de la cité
 - Faire de l'accessibilité un objectif partagé
- 10 engagements
- 18 objectifs

Tout ceci est à développer d'ici la fin du mandat.

AXE 1 L'ACCESSIBILITE DES LIEUX

1 Mise en accessibilité du cadre bâti

Ce séminaire a défini la nécessité de travailler l'accessibilité de l'école d'arts plastiques et le conservatoire de musique. En effet il n'y aura pas de prochain aménagement dans un pôle culturel. Des études ont déjà été réalisées, ainsi qu'un chiffrage. Une première étape de travail a été réalisée avec la réfection de la cour du président Carnot.

2 Le projet urbain au service d'un espace public accessible

Le projet de la place Joffre a été présenté à la Commission Communale Accessibilité en amont du début des travaux, le 29 novembre 2021

D'autres travaux seront à présenter à la CCA : Place Saint Jean, la gare....

La CCA précise que pour les pistes cyclables il est important qu'elles soient, notamment pour les personnes en situation de handicap visuel, délimitées avec un marquage au sol nécessaire.

3 Adapter les manifestations

La mise en place des pictogrammes et de la Langue des Signes se fera de manière progressive.

La CCA attire l'attention sur l'importance d'être attentif aux terrasses des restaurants ou des bars qui empiètent parfois sur le cheminement avec obligation pour les personnes en fauteuil roulant ou autre de descendre sur la route (ex : sur les allées, kébab en face du lycée / rue Clément Thomas...)

4 Favoriser l'accès des commerces

Le parcours marchand de la rue Gambetta est en cours de consultation.

AXE 2 LA PARTICIPATION A LA VIE DE LA CITE

5 Faciliter l'accès des travailleurs handicapés à la ville de Libourne

6 Favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs pour tous

Mme Jacopit signale qu'il est difficile pour une personne en situation de handicap ayant besoin des transports TPMR ou bus de ville de sortir après 20 h ; elle évoque l'idée du covoiturage.

Cette problématique de transport en soirée est partagée par les personnes âgées qui signalent lors des concertations Réseau Ville Amie des Aînés qu'il est difficile pour elles de participer à la vie culturelle et de loisir après 20 h. Une des pistes lors de ces concertations est la mise en place d'actions culturelles en après-midi.

7 Favoriser l'installation des personnes en situation de handicap dans un logement individuel

Il s'agit d'accompagner les projets de logements adaptés.

Lorsque la ville réfléchit à des projets de logements, elle réfléchit à la mise en place de logements accessibles.

- L'APEI (L'association des Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales) a un projet de créer des logements inclusifs à la place de son siège, rue Pline Parmentier. Ce dernier sera transféré à l'IME de St Emilion. Un programme immobilier avec Gironde Habitat va débuter à la rentrée 2022 avec un délai prévisionnel d'une livraison d'une douzaine de logements à l'automne 2023.
- Un restaurant de l'APEI va également voir le jour rue Gambetta (dans les anciens locaux du cabinet Action Archi à l'angle des rues Gambetta et Tiers) et quelques appartements seront créés à l'étage. Dans ce restaurant travailleront des personnes souffrant d'un handicap mental, aussi bien en cuisine qu'en salle.

- Un établissement vient d'ouvrir sur Libourne ; il s'agit de la Résidence Hôtelière le Prado, rue du Maréchal Juin, à vocation sociale avec 85 studios et 5 destinés aux personnes à Mobilité réduite. Cette résidence accueille notamment des personnes en difficulté suite à un accident de la vie, des victimes de violence, des publics adressés par le département, des travailleurs saisonniers, intérimaires, travailleurs pauvres mais aussi des personnes en CDD. Certains studios sont destinés à la gestion libre : ils peuvent accueillir des touristes, mais également des patients qui vivent loin de Libourne et doivent suivre des soins réguliers sur un temps donné sans forcément être hospitalisés. La vocation de cette résidence est plutôt le court séjour (6 mois).

8 Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap

Il s'agit de compléter l'intégration des élèves en situation de handicap sur le temps périscolaire.

En effet la ville complète le contrat de travail des AESH accompagnant les enfants en situation de handicap lors des temps de restauration et d'accueil périscolaire.

AXE 3 FAIRE DE L'ACCESSIBILITE UN OBJECTIF PARTAGE

9 Adapter la communication et l'accueil de la municipalité

- Généraliser l'utilisation du Français Facile à Lire et à Comprendre, mettre en place des sous-titrages vidéo, des boucles magnétiques dans les établissements publics
- Créer des podcasts pour accompagner le Libourne Magazine
- Développer le plan de formation à l'accueil des PH pour le personnel Ville, CCAS, CALI.
- Finaliser la mise en place de l'accueil adapté des personnes sourdes et malentendantes par la mise en œuvre d'une transcription LSF notamment en visio proposé par l'entreprise Accéo.

10 Changer le regard sur le handicap

- Consulter plus largement la CCA pour continuer d'améliorer les politiques municipales : tous les services voirie, techniques...vont être sollicités pour que la CCA soit intégrée systématiquement dans les projets (phase d'étude et phase de réalisation).
- Développer les partenariats entre les services municipaux et les acteurs associatifs, économiques ou institutionnels lors de la quinzaine du Vivre Ensemble

La démarche Réseau Ville Amie des Aînés et son Plan d'Action

En 2010, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a créé le réseau mondial des villes et communautés amies des aînés afin d'inciter les territoires à mieux s'adapter aux besoins des aînés, de façon à exploiter le potentiel que représentent les personnes âgées pour l'humanité. Depuis sa création en 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) s'attache à développer la démarche « Villes Amies des Aînés » au niveau francophone afin de mieux répondre au défi de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires.

La ville de Libourne a souhaité investir la démarche Ville Amie des Aînés en adhérant au Réseau en 2019. Il s'agit d'une démarche de labellisation, à travers un diagnostic territorial (thématique et participatif) ; Un plan d'action, pour les 3 à 5 ans à venir, a été défini après diagnostic et concertation des différents partenaires et des aînés en 2020. Ce plan d'actions se définit en 8 thématiques, 27 axes de travail et 73 actions. Les actions ont trois temporalités : court, moyen et long terme (voir power point ci-joint)

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) a travaillé à la mise en place d'un label en 2021. La ville de Libourne est donc dans cette démarche et sera auditée en septembre 2022. Ce label nous oblige dans le temps et dans la durée

Le plan d'actions VADA prévoit des axes stratégiques et des actions par thématique (voir document power point)

- Habitat - 4 axes stratégiques
- Transport – 3 axes stratégiques
- Espaces extérieurs et bâtiments – 3 axes stratégiques
- Information et communication – 5 axes stratégiques
- Lien social et solidarité – 4 axes stratégiques
- Culture et loisirs – 3 axes stratégiques

- Autonomie services et soins – 2 axes stratégiques
- Participation citoyenne et emploi – 3 axes stratégiques

La création du Conseil des Séniors d'ici octobre va permettre d'associer les personnes âgées.

Madame Guichon lors de cette commission a fait un focus sur deux actions prévues dans ce plan :

- Le café des aidants

Le café des aidants est une structure nationale.

A ce jour Madame Chauveau précise qu'il existe des temps de parole sectorisée le plus souvent par pathologie.

L'objectif est de créer un temps pour les personnes qui aident une personne âgée, malade, en situation de handicap... Ces personnes ont besoin d'un temps pour elles pour s'exprimer, se retrouver, échanger sur leurs pratiques. Ce temps de parole sera structuré autour d'un psychologue et d'un travailleur social. La collectivité recherche un psychologue ; l'agent social sera Emmanuelle Fourcaud, responsable des Résidences Autonomie. Il se déroulera dans un lieu convivial qui ne rappelle pas la maladie (à définir)

En septembre lancement de la communication. En octobre formation de la psychologue et de l'agent social référent. Première rencontre prévue fin octobre.

C'est un projet qui va vivre et évoluer.

- La cohabitation intergénérationnelle

La ville veut favoriser la cohabitation entre séniors et étudiants et mène ce projet avec l'Association « Vivre Avec ». L'objectif est de mettre en relation des étudiants ou jeunes en formation avec des retraités qui ont une chambre disponible.

Dans un premier temps une communication a été faite auprès des personnes âgées afin de connaître les personnes volontaires. Une liste de volontaires a été établie et l'association « Vivre avec » les a rencontrées afin de leur expliquer le dispositif et s'assurer que le logement est bien conforme à la demande.

A la rentrée de septembre se fera le « recrutement » des jeunes. Dans un premier temps la communication se fera auprès de l'IFSI pour les élèves infirmiers et aides-soignants ; en effet l'école va augmenter sa capacité d'accueil.